

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Bossuet (Jacques-Benigne)

Anne Regent-Susini

Référence électronique

Anne Regent-Susini, Bossuet (Jacques-Benigne). *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 02 décembre 2019. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/bossuet-jacques-benigne/>

Le Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-ncnd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Bossuet (Jacques-Benigne)

Des publics divers : prédication de Cour et pastorale ordinaire

Figure emblématique de l'éloquence sacrée française, Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704) est souvent présenté comme une figure curiale, indissolublement liée à Louis XIV (1638-1715) et à son entourage. Pourtant, par ses origines comme par sa trajectoire personnelle, il côtoie les milieux les plus divers : issu de la bourgeoisie parlementaire bourguignonne fortement teintée de gallicanisme, il est éduqué par les très ultramontains jésuites, fréquente ensuite des milieux parisiens érudits (autour des Dupuy notamment), mais aussi à l'occasion, plus mondains (hôtel de Rambouillet, hôtel de Vendôme), et se rapproche des « dévots », rejoignant la Compagnie du Saint-Sacrement, fréquentant Vincent de Paul (1581-1660) et les milieux qui l'entourent. Sa carrière oratoire débute véritablement à Metz, où il est prêtre de 1652 à 1659, et ce n'est qu'ensuite qu'il prêche devant la Cour : dès 1660, il prêche le Carême aux Minimes – église parisienne alors très à la mode, celle-là même où se rend le personnage (bien) nommé Narcisse dans les *Caractères* de Jean de La Bruyère (1645-1696) : « Narcisse se lève le matin pour se coucher le soir, il a ses heures de toilette comme une femme, il va tous les jours fort régulièrement à la belle Messe aux Feuillants ou aux Minimes » (1688 : 308-309). L'année suivante, Bossuet est désigné pour prêcher le Carême dans l'église des Carmélites, devant le « parti dévot » (en particulier Anne d'Autriche – 1601-1666), puis prêche l'Avent quelques mois plus tard devant le roi lui-même. La pratique de désigner ainsi un ecclésiastique extérieur à la paroisse pour prêcher une grande fête était alors courante : annoncés à l'avance, ces Carêmes et ces Avents constituent des « stations », c'est-à-dire des séries de sermons orientées vers une fête liturgique particulière (Noël pour l'Avent, Pâques pour le Carême). Ainsi de 1646 à 1790, un petit guide à l'usage des fidèles, sorte d'« Officiel des spectacles [sacrés] », fournit pour chaque Carême et chaque Avent, sous la forme d'une publication bisannuelle de 6 à 12 pages, la liste des prédicateurs devant prêcher dans les églises de la capitale (Brian, 2014 : 134). De fait, ces sermons attirent souvent un public nombreux, et Mme de Sévigné (1626-1696), qui n'a pas envoyé assez tôt ses domestiques lui réserver une place dans l'église où prêche Louis Bourdaloue (1632-1704), se lamente en ces termes dans une lettre du 26 mars 1671 : « J'ai entendu la Passion [sermon du Vendredi saint] du P. Mascaron, qui en vérité a été très belle et très touchante ; j'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue, mais l'impossibilité m'en a ôté le goût : les laquais y étaient dès le mercredi, et la presse [l'affluence] était à mourir ». Ces premières « stations » parisiennes constituent donc une étape importante dans la carrière oratoire de Bossuet, et l'ouvrent à un public nouveau, fort différent de son premier public messin.



Portrait de Jacques-Benigne Bossuet, 1698, Hyacinthe Rigaud, David Leclerc.

C'est ici un Bossuet moins solennel, quoique son habit continue naturellement de témoigner de son statut d'ecclésiastique.

De fait, en 1662, le jeune prédicateur est invité à prêcher le Carême dans la chapelle de Versailles, c'est-à-dire à *la Cour*, et non plus simplement *devant la Cour*, dans telle ou telle église parisienne en vue. Ce sera le *Carême du Louvre*, « grande station » de dix-huit sermons (douze ont été conservés, au moins en partie), qui ouvre une période très particulière (et très circonscrite : environ huit ans) de la carrière oratoire de Bossuet, où il s'agit avant tout de s'adresser au roi (Cagnat-Deboeuf, 2002 ; 2006), secondairement à la Cour, qu'il connaît encore peu – il ne la connaîtra vraiment qu'au moment de son préceptorat, mais n'y prêchera alors plus guère (Merlin 2002). Comme d'autres prédicateurs placés dans une position analogue, Bossuet développe une méthode de souple adaptation à son public : les manuscrits de ses sermons témoignent d'une capacité à développer plus ou moins tel ou tel point de son discours en fonction des réactions immédiates de l'auditoire, et d'un soin de ménager plusieurs configurations possibles permettant de tenir compte de la présence ou de l'absence du roi – ou de membre de la famille royale (Noille-Clauzade, 2002). Cette carrière de prédicateur s'interrompt en 1670, lorsqu'il est nommé précepteur du dauphin, et ne reprend qu'à partir de 1682, lorsque, nommé évêque de Meaux, il prend en charge le « ministère de la Parole » inhérent à sa fonction, comme autrefois à Metz, devant des publics fort hétérogènes.

C'est assez dire que la prédication occupe une place relativement restreinte dans la carrière de Bossuet, surtout si l'on ne considère que les traces qui nous en sont restées, qui concernent principalement les discours prononcés devant la Cour entre le *Carême des Minimes* (1660) et l'*Avent de Saint-Germain* (1669). Du reste, Bossuet n'est pas l'orateur qui a prêché le plus souvent à la Cour : certaines audaces, certaines maladresses aussi, expliquent

sans doute qu'il en ait été écarté plus d'une fois au profit d'autres prédicateurs plus en vue, comme L. Bourdaloue ou Jules Mascaron (1634-1703). De la période de Metz subsistent environ 70 manuscrits, plus ou moins achevés, d'œuvres oratoires, s'adressant à un public sociologiquement très hétérogène ; il s'agit en particulier des sermons prêchés par Bossuet dans l'église de la citadelle en 1658, lors d'une grande mission confiée aux Lazaristes – congrégation fondée par Vincent de Paul (1581-1660) et dédiée aux missions d'évangélisation, à l'intérieur et à l'extérieur du royaume. La période meldeuse est plus mal connue, car en raison de manuscrits sans doute moins travaillés et en tout cas moins conservés, presque aucun sermon complet de cette dernière période ne nous est parvenu. Il importe néanmoins de garder à l'esprit ces deux seuils de la carrière oratoire de Bossuet, pour mesurer la diversité des publics avec lesquels il fut en contact.

Cette expérience pratique compléta sans aucun doute la formation qu'il avait reçue, chez les jésuites et en Sorbonne, mais aussi auprès de Vincent de Paul, dont la pensée en matière de prédication s'inscrivait dans le prolongement du renouvellement opéré par François de Sales (1567-1622 ; Bury, 2002). Celui-ci, prenant acte de la revalorisation du ministère de la Parole opérée dans les milieux catholiques sous l'influence, notamment, de la Réforme protestante, tendait à envisager l'éloquence de la chaire comme « prédication évangélique ». Promouvant une rhétorique sacrée simple et dépouillée, plus accessible aux publics populaires, Vincent de Paul développa une approche qui séduisit bien au-delà des cercles missionnaires qui se consacraient à l'évangélisation des campagnes du royaume. Dans les fameuses « conférences du mardi » qu'il animait à Saint-Lazare, et auxquelles assistait toute une *intelligentsia* catholique, dont le jeune Bossuet, « Monsieur Vincent » enseignait ainsi une nouvelle technique de prédication, la « petite méthode », qui revendiquait Jésus-Christ lui-même pour modèle oratoire, et s'efforçait de transmettre le message évangélique dans sa pureté et son universalité :

« La petite méthode [...] fait que nous y allons tout bonnement dans nos discours, le plus simplement qu'il se peut, tout familièrement, de sorte que jusqu'au moindre nous puisse entendre, sans toutefois se servir de langage corrompu, ni trop bas, mais de celui qui est en usage, dans la netteté, pureté et simplicité ; point d'afféterie ; et ainsi elle ne recherche que la commodité et les avantages des auditeurs ; elle excite, elle instruit, elle échauffe, elle détourne aisément du vice et persuade l'amour de la vertu et produit de meilleurs effets partout où elle est bien employée. [...] La méthode ? C'est une vertu qui, dans nos prédications, nous fait garder une certaine disposition et un style accommodant à la portée et au plus grand nombre des auditeurs » (Vincent de Paul, 1655 : 286).

De l'oreille au cœur, et du prédicateur à son public

Contrairement à Vincent de Paul, Bossuet ne se pose pas véritablement en théoricien de la prédication. Toutefois, et en dépit même de la diversité des publics auxquels il s'adresse, il développe dans ses sermons eux-mêmes, qui comportent fréquemment une dimension métatextuelle appuyée, une conception du discours homilétique remarquablement stable, enracinée dans la tradition patristique. Cette tradition lui fournit notamment, à travers le parallèle entre l'autel et la chaire et le principe du « prédicateur intérieur », deux grands modèles analogiques permettant de penser la relation qui s'établit dans la prédication entre l'orateur et son public et les responsabilités respectives qui leur incombent (Trémolières, 2005).

Dans le *Carême des Minimes* de 1660, le *Sermon sur la Soumission due à la Parole de Jésus-Christ* se fonde sur le récit la Transfiguration, moment où la divinité du Christ se rend visible aux hommes, mais aussi moment où Dieu, couvrant les disciples d'un nuage qui les aveugle, institue lui-même le passage du visible (le corps du Christ) à l'audible (la Parole du Christ) : « *Hic est Filius meus in quo mihi bene complacui : ipsum audite* ; Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel je me suis plu : écoutez-le » (*Évangile selon Matthieu*, 17 :5 ; le même texte est repris l'année suivante dans le *Sermon sur la Parole de Dieu*). Mais loin de se poser simplement comme porteur de cette parole venue d'en-haut, le prédicateur s'inclut lui-même dans l'injonction à écouter : « Que reste-t-il donc maintenant, sinon que nous entendions le Père éternel qui nous avertit d'écouter son Fils : *Ipsum audite* ? Écoutons humblement ce divin Maître ; écoutons sa doctrine céleste [...] » (Bossuet, 2001 : 245). Uni au public dans une même communion d'écoute de la Parole, le prédicateur se revendique ainsi véritablement comme médiateur, voire « médiateur devant le Médiateur » qu'est Jésus-Christ : c'est seulement dans la mesure où lui-même a vraiment entendu la Parole de l'Envoyé qu'il est en position de parler en son nom (Zoberman, 2002).

C'est assez dire qu'à l'inverse d'une communication ordinaire, la communication qui s'établit idéalement entre l'orateur sacré et son auditeur ne comporte pas seulement deux pôles, mais au moins trois : l'auditeur, le prédicateur de chair et le « divin Maître », Prédicateur céleste dont tous doivent écouter la parole – et qui se veut lui-même « chemin » vers le Père (Régent-Susini, 2009). C'est ce dont témoigne, par exemple, l'invocation formulée dans l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague* : « Parlez dans les cœurs, Prédicateur invisible, et faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, mes Frères, parlez : je ne suis ici que pour aider vos réflexions » (Bossuet, 1844 : 319). Bossuet reprend ainsi le motif augustinien du « Prédicateur (ou Maître) intérieur », qui semble subsumer pour lui deux réalités appartenant à des plans distincts : au plan théologique, la grâce venant dans l'âme de l'auditeur vivifier la parole entendue ; au plan moral, l'auditeur faisant sien le raisonnement du prédicateur, intériorisant ses injonctions, et sondant lui-même sa conscience à l'occasion des vérités qui lui sont prêchées. Ces deux réalités sont du reste étroitement conjointes : d'une part, c'est l'effet de la grâce d'aider le pécheur à descendre dans sa conscience, d'autre part l'auditeur de bonne volonté est récompensé par la visite de la grâce. Idéalement, l'auditeur doit donc descendre de plus en plus profondément en lui-même, non pas sous l'effet d'un ébranlement simplement affectif (contre lequel le prédicateur met en garde son public à maintes reprises), mais sous l'effet de la grâce elle-même, qui doit renouveler tout son être. Or cette descente en soi-même, c'est d'abord à l'orateur de l'expérimenter : la dichotomie orateur/public se trouve alors pulvérisée, au profit d'une relation multidimensionnelle permettant de penser conjointement plusieurs niveaux de communication – et, ultimement, de communion.

C'est ainsi que la chaire peut figurer pour Bossuet « le lieu où la malédiction de Babel peut être conjurée » (Marion, 1977 : 235), lieu d'une parole transitive par laquelle le public peut établir, ou rétablir, un contact avec la Vérité divine : « Chrétiens, parlons à ce cœur ; mais certes la voix d'un homme ne perce pas si avant : faisons parler Jésus-Christ » (Bossuet, 2001 : 196). Le prédicateur humain doit s'effacer pour ne pas constituer un filtre, qui voilerait la « pureté » du message évangélique, pour laisser s'imposer pleinement la Parole de Dieu, « car c'est lui seul qui peut faire un si grand ouvrage, que l'homme n'y paraisse pas, afin que Dieu y parl[e] tout seul par la pureté de son Évangile » (*ibid.* : 90). C'est donc bien

Dieu lui-même, « Prédicateur intérieur », qui, en définitive, doit parler à l'auditeur, atteindre son cœur à l'occasion du discours qui touche ses oreilles. Il s'agit, plus exactement, d'« ouvrir le cœur » de l'auditeur, de le rendre de nouveau apte à entrer en contact avec cette Vérité divine dont le péché l'a coupé : « Mais, ô Dieu ! que serviront mes paroles, si vous-même n'ouvrez les cœurs, et si vous ne disposez les esprits des hommes à donner l'entrée à votre Esprit-Saint ? » (*ibid.* : 74).

Toutefois, là encore, cette communication n'est nullement unidirectionnelle : dans le cadre d'une religion postulant un lien d'amour entre le Créateur et ses créatures, elle ne peut s'établir que dans une dynamique dialectique, qui fait du public non le réceptacle passif d'une Parole qui lui serait administrée, mais, en un ultime renversement, la source même de la prédication réussie, en tant qu'il lui revient de s'ouvrir pleinement à cette parole, et pour cela d'ajuster ses attentes et ses « dispositions » intérieures : « Ce sont les auditeurs qui font les prédicateurs, et Dieu donne par ses ministres des enseignements convenables aux saintes dispositions de ceux qui écoutent. Faites donc, par vos prières, le discours qui doit vous instruire ; et obtenez-moi les lumières du Saint-Esprit » (*Sermon pour la Profession de Madame de La Vallière* [1675], dans Bossuet, 1844 : 35). Par de telles déclarations, vigoureuses et provocantes, le public se voit assigner une responsabilité propre – et non des moindres – dans le processus de communication : qu'il se laisse envahir par des attentes illégitimes (désir de paraître ou de s'ériger en arbitre du bon goût, attiré pour les discours lénifiants, complaisants, ou tout simplement séduisants, etc.), et il ne recevra qu'une prédication répondant à ces attentes, qui lui vaudra la perte et non le salut. Telle que Bossuet se la réapproprie, la doctrine augustinienne du « Maître intérieur » s'avère ainsi inséparable d'une audacieuse théorie de la réception avant la lettre (Régent-Susini 2019).

L'œuvre de Bossuet et ses publics



Portrait de Jacques-Benigne Bossuet, 1702, Hyacinthe Rigaud.

Le Bossuet en majesté de

Hyacinthe Rigaud figure le dignitaire ecclésiastique, l'homme de tradition et d'autorité, garant du dogme et soutien déterminé de l'ordre établi.

Quant à la réception effective des œuvres de Bossuet depuis sa mort en 1704, elle constitue à la fois un cas d'école et un cas-limite permettant de penser la construction du champ littéraire et ses transformations. Propulsés en bonne place, dès le XVIII^e siècle, dans le Panthéon de la « littérature » naissante, les textes de Bossuet sont largement enseignés dans les classes et distribués en livres de prix. Pourtant, « l'évêque de Meaux » se voit progressivement rejeté en marge d'un champ littéraire en voie de laïcisation, progressivement perçu comme un « écrivain catholique » plus que comme un « grand écrivain ». Il ne s'en trouve pas pour autant immédiatement délaissé, et le début du XX^e siècle, marqué par la première édition véritablement critique de certaines de ses œuvres (au nombre desquelles les sept forts volumes d'œuvres oratoires), voit encore la parution de nombreux travaux critiques – mais la relégation, désormais, semble inéluctable. Associé à l'absolutisme louis-quatorzien tout autant qu'à un catholicisme autoritaire et conservateur, auteur d'une œuvre relevant essentiellement d'une parole institutionnelle et non personnelle, Bossuet fait désormais un peu figure d'intrus dans le panorama des lettres françaises. Tout au plus peut-il être encore loué pour son style – c'est le fameux jugement de Valéry (1871-1945), qui l'embaume autant qu'il l'encense :

« Dans l'ordre des écrivains, je ne vois personne au-dessus de Bossuet ; nul plus sûr de ses mots, plus fort de ses verbes, plus énergique et plus délié dans tous les actes du discours, plus hardi et plus heureux dans la syntaxe, et, en somme, plus maître du langage, c'est-à-dire de soi-même [...]. Bossuet dit ce qu'il veut. [...] Quant aux pensées qui se trouvent dans Bossuet, il faut bien convenir qu'elles paraissent aujourd'hui peu capables d'exciter vivement nos esprits » (Valéry, 1931 : 498).

Pourtant, non sans paradoxe, la plupart des travaux (approfondis mais sporadiques) qui lui sont alors consacrés relèvent de l'histoire, de l'histoire des idées ou des sciences religieuses plus que de la littérature à proprement parler. Styliste éjecté hors de la littérature, Bossuet semble désormais *hors champ(s)* – d'où peut-être le silence critique quasi total qui suit la parution de la grande thèse de Jacques Le Brun, *La Spiritualité de Bossuet* (1972).

Le mouvement s'est cependant inversé depuis une quinzaine d'années, à la faveur, notamment, du fort développement des travaux sur la prédication d'Ancien Régime, dans le champ historique (Brian, 2014 ; Simiz, 2015) comme dans le champ littéraire (Ferreyrolles, Guion, Quantin, Bury, 2008 ; Régent-Susini, 2006 ; Hache, 2015). Le choix du *Carême du Louvre* pour le programme des agrégations de Lettres en 2002, puis les célébrations liées au tricentenaire de la mort de Bossuet en 2004, ont attesté d'un regain d'intérêt qui ne s'est pas démenti depuis. Celui-ci ne concerne pas seulement les universitaires : les acteurs, eux aussi, se sont emparés des sermons, qu'ils lisent ou récitent en prononciation contemporaine ou « baroque » (Green, 2001), et un très sensible regain d'intérêt pour l'éloquence confère aux vestiges d'oralité que sont les sermons manuscrits de Bossuet un pouvoir d'attraction nouveau. Ce n'est sans doute pas un hasard si dans le même temps se sont également développées les études portant sur la réception de son œuvre (Ferreyrolles, dir., 2013 ; 2015 ;

Belin, dir., 2017), qui interrogent non seulement la place – fort mouvante – de Bossuet dans le champ littéraire français, mais aussi les appropriations parfois étonnantes dont il a pu faire l’objet. Car si l’œuvre de Bossuet continue d’interroger et de *saisir*, c’est notamment par les relations multiples et souvent intrigantes qu’elle a pu établir avec ses divers publics.



L’oraison funèbre du Grand Condé

Jean Dolivar (1641-1692), d’après Jean Berain (1640 ?-1711) : Décoration du chœur de Notre-Dame de Paris pour le service célébré à l’occasion de la mort du prince de Condé (Côté de la chaire).

Source : [Bibliothèque nationale de France](#)

Cette gravure témoigne du faste des cérémonies funèbres à la Cour, dont les éléments visuels, conçus par les mêmes artistes que ceux qui œuvraient aux décors des théâtres, transfiguraient totalement l’architecture de l’église. Elle suggère également le rôle paradoxal joué par l’orateur sacré (en petit dans la chaire), voué à rendre hommage au défunt tout en proclamant l’inanité de grandeurs que l’ensemble du riche programme iconographique déployé autour de lui célèbre avec emphase.

Bibliographie

Belin C., dir., 2017, « Réceptions de Bossuet au XVIII^e siècle », *Revue Bossuet. Littérature, culture, religion*, 8.

Bossuet, J.-B., 1844, *Œuvres oratoires*, Lebarq J., Levesque E., Urbain C., eds, Paris, Desclée de Brouwer, 1914-1926, 7 volumes.

Bossuet, J.-B., 1689, *Oraisons funèbres*, J. Truchet, éd., Paris, Garnier frères, 1961.

Bossuet, J.-B., 2001, *Sermons. Le Carême du Louvre 1662*, Cagnat-Deboeuf C., éd., Paris,

Gallimard.

Brian I., 2014, *Prêcher à Paris sous l'Ancien Régime, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Éd. Classiques Garnier.

Bury E., 2002, « Situation de l'éloquence sacrée durant les années de formation de Bossuet », pp. 27-39, in : Peureux G., éd., *Lectures de Bossuet*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Cagnat-Deboeuf C., 2002, « Un sermon en anamorphose : le discours au roi dans le *Carême du Louvre* », pp. 111-128 in : Peureux G., éd., *Lectures de Bossuet*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Cagnat-Deboeuf C., 2006, « “L'oserai-je dire ?” Timidités et audaces de Bossuet prédicateur », pp. 217-229, in : Ferreyrolles G., éd., *Bossuet. Le verbe et l'histoire (1704-2004)*, Paris, H. Champion.

de La Bruyère J., 1688, *Les Caractères de Théophraste traduits du grec avec Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, Escola M., éd., Paris, H. Champion, 1999.

de Paul V., 1655, « *Conférence du 20 août 1655 sur la méthode à suivre dans les prédications* », in : Coste P., éd., *Correspondance, Entretiens, Documents*, Paris, J. Gabalda, 1920.

Ferreyrolles G., Guion B., Quantin J.-L., 2008, *Bossuet*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne.

Ferreyrolles G., dir., 2013, « Réceptions de Bossuet au XX^e siècle », *Revue Bossuet*, 4.

Ferreyrolles G., dir., 2015, « Réceptions de Bossuet au XIX^e siècle », *Revue Bossuet*, 6.

Green E., 2001, *La Parole baroque*, Paris, Desclée de Brouwer.

Hache S., dir., 2015 « Étude thématique : L'oraison funèbre », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, XLII (82).

Le Brun J., 1971, *La Spiritualité de Bossuet*, Paris, C. Klincksieck, 1972.

Marion J.-L., 1977, *L'Idole et la distance*, Paris, Librairie générale française, 1991.

Merlin H., 2002, « Le “public” dans les Sermons du Carême du Louvre », *Méthode ! revue de littérature française et comparée*, 3, pp. 117-129.

Noille-Clauzade C., 2002, « À la recherche du texte écrit : enquête rhétorique sur les sermons de Bossuet », pp. 89-109, in : Peureux G., éd., *Lectures de Bossuet*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Régent-Susini A., éd., 2009, *L'Éloquence de la chaire. Les sermons de saint Augustin à nos jours*, Paris, Éd. Le Seuil.

Régent-Susini A., 2006, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, Paris, H. Champion, 2011.

Régent-Susini A., 2019, « Un anti-théâtre ? Prédication et voix du public », pp. 157-173, in : Gros de Gasquet J. et Nancy S., dirs., *La Voix du public en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Simiz S., 2015, *Prédication et prédicateurs en ville. XVI^e-XVIII^e siècles*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Trémolières F., 2005, « Ministère de la parole et controverse eucharistique chez Bossuet », pp. 147-162, in : Spica A.-É., éd., *Bossuet à Metz (1652-1659). Les années de formation et leurs prolongements*

, Berne/Berlin/Bruxelles, P. Lang.

Valéry, P., 1931, *Œuvres. I*, Hytier J., éd., Paris, Gallimard, 1957.

Zoberman P., 2002, « Rhétorique et prédication : *Sur la prédication évangélique* et les sermons sur la parole de Dieu », *Littératures classiques*, 46, pp. 33-53.